

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI

2019 par Yves Lagier (mai 2019)

Le 26 mai sera le jour de la fête des mères mais aussi et surtout celui des élections au Parlement Européen. Ce sera la 6^e fois que les électeurs auront à choisir leurs représentants au P.E. Il s'agira bien d'élections européennes et non nationales (referendum anti Macron n'a pas de sens).

L'histoire de l'unification européenne vient de loin.

Dès l'occupation des mouvements de résistance (en Italie et en France notamment) ont songé à cette unification. On doit mentionner à cet égard le "manifeste de Ventotene" écrit par un prisonnier politique italien, Altiero Spinelli (futur député européen et commissaire), qui plaidait pendant la deuxième guerre mondiale pour une Europe libre et unie. Un grand congrès, présidé par Winston Churchill, s'est tenu à la Haye en mai 1948 pour jeter les bases d'une union de l'Europe. Y participaient notamment trois hommes politiques franc-comtois d'envergure : Edgar Faure, André Boulloche, Jean Minjoz. La suite de l'histoire est connue : déclaration Schuman du 9 mai 1950, création de la CECA, traité de Rome du 25 mars 1957 créant la CEE entre la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas (rejet de la CED par la France en septembre 1954). L'Union Européenne a été construite par une série de traités entre états dont les plus importants sont le traité de Maastricht (1992) créant l'union monétaire et le traité de Lisbonne qui s'est substitué en 2007 au projet de traité constitutionnel européen rejeté par la France et les Pays-Bas.

Delors (président de la Commission 1985-1995) disait que l'UE est un Objet Politique Non Identifié (OPNI). C'est en fait une union d'États souverains qui ont délégué une petite partie de leur souveraineté (euro) et qui se sont dotés d'institutions communes. Le Parlement Européen est une de ces institutions à côté du Conseil Européen (Pdt Tusk, regroupant les dirigeants nationaux), la Commission Européenne (Pdt Juncker, propose et exécute), la Cour de Justice, la Cour des Comptes, la Banque centrale Européenne. L'UE c'est un budget annuel de 160 milliards d'euros (France, 390 milliards) alimenté par les recettes suivantes : contributions des états membres (22 milliards pour la France), droits de douane aux frontières de l'UE, diverses taxes. L'essentiel des dépenses est consacré à la politique agricole commune et à la politique de cohésion (réduction des inégalités régionales au sein de l'UE). Ces deux chapitres budgétaires représentent 70 % des dépenses.

L'UE emploie 44 000 personnes (dont 4300 traducteurs et 800 interprètes). À titre de comparaison la ville de Paris emploie 52 000 agents.

L'UE a été créée à l'origine par 6 états auxquels se sont ajoutés à travers des élargissements successifs 22 autres états, le dernier en date étant la Croatie en 2013. Le Royaume-Uni, entré en 1972, est sur le départ, Brexit. Nous en parlerons plus tard mais il est consternant de constater l'enlisement d'un pays qui, il y a un siècle, dominait encore 1/4 de la surface terrestre et gouvernait 1/4 de la population mondiale.

L'Union Européenne est aujourd'hui critiquée de toutes parts.

On lui reproche pèle mèle : d'être compliquée, technocratique, éloignée des citoyens, libérale, incapable de résoudre les grands défis que sont la crise migratoire, le réchauffement climatique, le plein emploi (défis qui, entre parenthèses, ne pourront en aucun cas être relevés par les seuls états nations).

Pas inutile à ce sujet de rappeler les acquis de la construction européenne :

- la paix
- une monnaie unique, stable et solide : adopté par 19 pays l'euro est la deuxième monnaie du monde. Il a donné un peu plus de pouvoir d'achat aux citoyens (inflation passée en 20 ans de 15 % à 2 %). La sortie de l'euro provoquerait une dévaluation immédiate du franc, augmentant le prix de tous les biens importés. La baisse de la consommation aggraverait le chômage et les inégalités sociales se creuseraient encore plus.
- davantage de droits pour les citoyens qui peuvent circuler et travailler sans entraves dans l'UE. Espace Schengen, 22 membres de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse : libre franchissement des frontières.
- une politique agricole commune qui a permis à l'agriculture européenne de se maintenir et de se développer
- un outil de cohésion territoriale, sociale et économique à travers le fonds européen de développement régional, le fonds social européen, le fonds européen agricole pour le développement rural. Ces différents fonds ont aidé au financement récent de différents projets en Franche-Comté : à Besançon nouvelle ligne de bus n°3 en site propre de la gare Viotte à Temis, Espace des mondes polaires à Prémanon dans le Jura, opération de

- redynamisation du centre-ville à Vesoul, modernisation du grand souterrain de la Citadelle de Belfort.
- une politique environnementale et énergétique, par exemple la protection de la biodiversité par le réseau Natura 2000.

En dépit de ce bilan (mci connu des citoyens sauf des agriculteurs), il reste beaucoup à faire pour convaincre les citoyens à se rendre dans les bureaux de vote le 26 mci.

Ils ne savent pas à quoi sert le PE.

Quelques explications sur le PE.

Le PE, élu au suffrage universel depuis 1979, représente les 500 millions d'européens. Son siège est à Strasbourg (mais se réunit le plus souvent à Bruxelles). Il comptera cette année (après le départ du Royaume-Uni) 705 députés (dont 79 pour la France). Le mode d'élection varie selon les pays (en France retour à une liste nationale voulue par le gouvernement après les listes régionales). À noter l'échec d'une liste transnationale qui aurait remplacé les 73 députés britanniques (le PE a voté contre). Le taux d'abstention aux élections européennes est très important : en 2014 il a été de 10 % en Belgique (vote obligatoire) à 87 % en Slovaquie. La même année il a été de 56 % en France, 53 % en Allemagne, 40 % en Italie.

Les parlementaires européens siègent dans divers groupes politiques :

- le Parti Populaire Européen (droite conservatrice) : les Républicains en France, la CDU-CSU en Allemagne, le PP en Espagne.
- l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates: PS en France, SPD en Allemagne, PD en Italie.
- Conservateurs et réformistes européens (droite eurosceptique) : parti polonais Droit et Justice, aucun parti français.
- Alliance des démocrates et libéraux (centre droit) : Modem, LREM pourrait rejoindre ce groupe.
- Gauche unitaire européenne (extrême gauche) : Podemos en Espagne, Linke en Allemagne, France Insoumise et PC.
- Verts : EELV, Grünen.
- Europe de la liberté et de la démocratie directe (droite souverainiste) : Mouvement 5 Etoiles, Debout la France, Patriotes.

- Europe des nations et des libertés (extrême droite) : Ligue du Nord, Rassemblement National.

Les attributions du Parlement Européen.

Le PE a une image floue dans le fonctionnement de la démocratie européenne.

Le PE a moins de pouvoirs que les parlements nationaux (il ne dispose pas de l'initiative législative, en droit français les propositions de loi). Les candidats choisis par les partis politiques ne pas toujours attractifs : en France, Hortefeux, Morano, en Italie Berlusconi sont candidats.

Il existe une rivalité entre les deux sièges : Strasbourg pour les plénières, Bruxelles pour les commissions.

La culture du compromis : pas de grandes confrontations idéologiques, le président est élu pour 2,5 ans (alternance gauche droite : Schulz puis Tajani).

Les pouvoirs du P.E.

Le PE exerce conjointement avec le Conseil (les représentants des états) une fonction législative (directives et règlements) et budgétaire. Le PE est un colégislateur (méthode de la codécision), le droit d'initiative revenant à la Commission. Tout texte législatif doit être approuvé par le PE et le Conseil. Idem pour le vote du budget. On voit bien là que l'UE est à la fois une alliance de nations et un organisme supranational (fonctionnement très complexe qui déroutent les citoyens). Autre rôle important : le PE élit le Président de la commission qui doit être choisi en fonction des résultats électoraux.

Toutes les dispositions fiscales et sociales restent totalement de la compétence des États (parler d'Europe sociale n'est qu'un projet en l'état des traités et en l'absence d'une Europe politique).

Les attentes des citoyens

L'élection du 26 Mai doit répondre aux préoccupations communes des Européens et des Français.

Les enquêtes Eurobaromètres mettent en avant quatre thématiques qui dépassent le cadre des états nations : la lutte contre le réchauffement climatique, la lutte contre le terrorisme, l'immigration, la réduction des inégalités et la lutte contre l'exclusion sociale.

C'est en répondant à ces préoccupations que l'Europe retrouvera crédibilité auprès des citoyens.

La lutte contre le réchauffement climatique avec 3 missions pour l'UE : le développement des énergies renouvelables, la protection de l'environnement, une garantie de prix raisonnables de l'énergie pour les consommateurs (cf. gilets jaunes et taxation du carburant). L'UE a déjà agi dans ces domaines avec le règlement des émissions de CO2 des voitures, la directive sur le principe pollueur payeur. Combat difficile face à la droite proche des lobbys.

Le terrorisme : un sujet d'inquiétude majeur. Les Européens souhaitent que l'UE joue un nouveau rôle pour sécuriser leur territoire. L'Agence Frontex permet des contrôles renforcés à l'entrée et à la sortie de l'UE.

Les flux migratoires : il faut une politique européenne commune en la matière.

Réforme du règlement de Dublin selon lequel l'état membre responsable d'une demande d'asile est le premier pays par lequel le demandeur d'asile a fait son entrée sur le territoire européen. Pas de solidarité entre les états (cf. la Ligue et Salvini en Italie).

En matière sociale : vers une convergence des salaires vers le haut dans l'UE pour réduire les écarts entre les états membres, l'établissement d'un salaire minimum par pays (mis en place en Allemagne récemment).

À noter que le débat sur la légitimité de l'euro est derrière nous.

2019 : année charnière pour l'Europe

Deux événements majeurs cette année : le Brexit, l'élection du P.E.

Le Brexit

Près de 3 ans après le référendum du 26 juin 2016 (David Cameron) le Royaume-Uni devrait quitter l'UE. Le plus grand fou demeure aussi bien sur les modalités de sortie que sur la suite à donner à la relation UE-RU.

L'accord intervenu, après de longues négociations, entre l'UE et le RU n'a pas été ratifié par le parlement britannique. Risque de hard brexit, sans accord.

Il était prévu un "flet de sécurité" (backstop) maintenant le RU dans l'union douanière européenne (union qui abolit les droits de douane entre les pays de l'UE). Problème d'une frontière entre l'Irlande du Nord (membre du RU) et la République d'Irlande.

L'arrivée massive des partis populistes au PE ?

Ces partis sont déjà au pouvoir en Pologne, Hongrie, Italie, Autriche, présents dans de nombreuses assemblées régionales en Allemagne, Pays Bas, Belgique, et même très récemment en Andalousie, sans parler du RN en France dans tous les conseils régionaux.

Leur chef de file est le Hongrois Orban qui prône l'illibéralisme, c'est-à-dire faire de la nation la valeur suprême et soumettre les libertés fondamentales à l'intérêt de la nation, seule juge du bien commun. Dans cette vision, les corps intermédiaires (syndicats, associations, société civile) ne sont plus des interlocuteurs reconnus. On parle du groupe de Visegrad (ville de Hongrie) qui regroupe la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie, la République tchèque, pays refusant la solidarité commune.

Comment expliquer cette montée des populismes ?

Par le refus de la mondialisation.

Par le scepticisme et le désenchantement vis-à-vis des partis traditionnels.

Par l'incapacité de l'UE à répondre à la crise migratoire.

Force est de reconnaître que l'UE a sa part de responsabilité dans cette situation.

L'Europe technocratique et libérale s'est coupée des peuples et n'a pas su leur offrir une perspective commune. Les Européens s'imaginent difficilement un destin commun. Ai entendu récemment à Lyon Henri Malosse, ancien président du Comité Économique et Social Européen qui a parlé du "triangle maudit constitué par la technocratie, les états, les lobbys".

L'UE est cependant une organisation qui dans le contexte de la mondialisation et du bilatéralisme (USA de Trump et Chine) peut seule répondre aux défis de la planète à condition qu'elle se rénove et se réoriente. Il faut cesser de subir les caprices de Washington et résister au rouleau compresseur chinois.

D'où l'importance des élections du 26 mai pour donner une nouvelle majorité au PE. Cette majorité devra tout faire pour créer une Europe puissance qui change le cours de la mondialisation et protège les citoyens., une Europe plus lisible, plus démocratique, plus humaine, plus politique.

Priorité à la protection des frontières de l'UE avec une politique commune de l'immigration (faute de laquelle l'Italie est tombée dans les mains d'un Salvini, extrêmement populaire dans son pays et qui fait de la France son meilleur ennemi, alors que l'Italie était le plus europhile des pays de l'UE).

Protéger les populations les plus défavorisées : c'est tout le problème de l'Europe sociale à mettre en œuvre.

Pour changer l'Europe, il faut envoyer à Strasbourg une nouvelle majorité qui élira un président de la Commission visionnaire, sans lequel rien ne bougera.

L'UE, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, est une association de pays européens qui répond mal aux attentes de nos concitoyens.

C'est une Europe intergouvernementale qui ne marche pas (si elle avait marché on ne s'inquiéterait pas de la montée des populismes, de l'extrême corruption régnant encore parmi certains de ses membres, des cris de désespoir de populations poussées à bout par des politiques de rigueur). L'Europe est cependant la seule réponse à l'émergence des états continents (Chine, 1,4 milliard habitants, Inde, 1,2 milliard, France, 69 millions). Il ne faut pas moins d'Europe mais une autre Europe qui, idéalement, devrait être une fédération d'états. Fédération : une souveraineté partagée entre l'Union et les états

Ce but ne pourra être atteint qu'à travers la volonté politique d'un certain nombre d'états qui constitueraient une avant-garde ou un noyau dur.

Faute de cette volonté politique l'Europe continuera à être un grand marché soumis aux vents mauvais du libéralisme et du "chacun pour soi".

Yves Lagier mai 2019